



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Insécurité à Mont-Saint-Martin : demande d'une BAC pour rétablir l'ordre

Question orale n° 160

Texte de la question

M. Frédéric Weber attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la montée inquiétante de l'insécurité à Mont-Saint-Martin, en Meurthe-et-Moselle. Cette commune frontalière est confrontée à une multiplication des violences et des trafics, accentuée par sa proximité avec le Luxembourg et la Belgique. Depuis plusieurs semaines, une série d'explosions nocturnes secoue notamment le quartier de la ZUP. Malgré la mobilisation des forces de l'ordre, les moyens actuels ne permettent pas de lutter efficacement contre ces phénomènes criminels. Il lui demande s'il compte créer une brigade anti-criminalité (BAC) à Mont-Saint-Martin, afin de renforcer la lutte contre les trafics de drogue et les violences qui gangrènent la commune.

Texte de la réponse

BRIGADE ANTICRIMINALITÉ À MONT-SAINT-MARTIN

Mme la présidente . La parole est à M. Frédéric Weber, pour exposer sa question, no 160, concernant la demande d'une brigade anticriminalité à Mont-Saint-Martin.

M. Frédéric Weber . J'appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation préoccupante que connaissent les communes de Mont-Saint-Martin, Longwy et Villerupt, en Meurthe-et-Moselle, dans ma circonscription. Situées à la croisée de la France, du Luxembourg et de la Belgique, elles sont confrontées à une insécurité grandissante, liée notamment à la multiplication des trafics de drogue et d'armes qui transitent par ce secteur stratégique.

Ces dernières semaines, plusieurs événements ont rappelé l'ampleur du problème : des explosions nocturnes dans le quartier de la ZUP, la zone à urbaniser en priorité, ont semé l'inquiétude parmi les habitants, tandis que des opérations de police ont permis le démantèlement d'un trafic d'armes actif dans tout le Bassin lorrain. Le Pays-Haut est devenu un point de passage privilégié de l'héroïne venue d'Europe du Nord, ce qui alimente un climat de tension et d'insécurité dans la population.

Plus largement, en Meurthe-et-Moselle, les chiffres de la délinquance témoignent d'une tendance alarmante : en 2024, les cambriolages de logements ont augmenté de plus de 12 %, les vols dans les véhicules de plus de 3 % et les vols violents de 5 % par rapport à l'année précédente.

Cette flambée de violence se produit sur fond d'explosion du trafic et de l'usage des stupéfiants, facteur aggravant de la criminalité quotidienne. Mont-Saint-Martin et les communes voisines constituent aujourd'hui un maillon clé du trafic des trois frontières. Les conséquences sur la sécurité des habitants en sont directes. La réalité de l'ensauvagement de nos rues, celle que vivent nos concitoyens au quotidien, ne peut être balayée d'un revers de main.

Les forces de l'ordre accomplissent un travail remarquable que je tiens à saluer. Cependant, leur dotation est

insuffisante pour faire face à l'ampleur du défi. La situation exige une réponse renforcée de la police, qui doit être capable d'intervenir rapidement et efficacement.

C'est la raison pour laquelle je vous demande d'étudier la possibilité de créer une brigade anticriminalité à Mont-Saint-Martin, dont le périmètre d'intervention couvrirait également les communes de Longwy et Villerupt. Cette unité spécialisée, entraînée à intervenir rapidement et formée à la lutte contre la délinquance sur la voie publique et les trafics, permettrait de reprendre le contrôle des quartiers en rétablissant l'ordre et la sécurité.

Cette demande émane des forces de l'ordre elles-mêmes, mais aussi des habitants, qui aspirent à retrouver un cadre de vie apaisé. Pouvez-vous nous indiquer quelles mesures concrètes le gouvernement envisage de prendre pour répondre à cette urgence sécuritaire ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. François-Noël Buffet, *ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur* . Ce que demandent très clairement nos compatriotes en matière de sécurité, ce sont des mesures fortes et efficaces, c'est la fin de l'impunité. Le gouvernement travaille à apporter des réponses concrètes à ces attentes. C'est une bataille qui prendra du temps. Depuis plusieurs mois, nous avons accentué nos efforts, qui s'articulent autour de trois mots d'ordre : réarmer l'État face à la criminalité organisée du narcotrafic, rétablir la sécurité du quotidien et mettre un terme à l'immigration incontrôlée.

Ceci vaut pour Mont-Saint-Martin comme pour toutes les villes et campagnes de notre pays. Je sais que les communes du secteur de Longwy-Villerupt ont fait face, au cours des deux dernières années, à des événements très violents qui ont suscité les inquiétudes de la population et des élus de manière bien compréhensible. Je pense notamment à la fusillade de mai 2023 à Villerupt, aux émeutes de 2023, qui ont durement touché Mont-Saint-Martin, ou encore aux rixes entre bandes de l'été dernier.

Concernant les incendies de véhicules qui ont frappé la ville de Mont-Saint-Martin à partir de novembre dernier, nos forces de police se sont montrées mobilisées et réactives. Ces événements ont en particulier entraîné l'engagement de renforts départementaux. Le service local de police judiciaire a mené un travail d'enquête minutieux qui s'est avéré très efficace, puisque quatre individus ont été interpellés fin décembre, dont deux ont été placés en détention.

J'en viens à votre demande précise de création d'une BAC pour la circonscription de police nationale de Longwy-Villerupt. Nous avons bien entendu les demandes émanant du terrain et des réflexions sont en cours à ce sujet. Notre décision n'est pas encore prise, mais nous sommes conscients qu'elle devra l'être.

Je tiens à souligner que, grâce à l'organisation zonale de la police nationale, une véritable fluidité opérationnelle existe entre la Meurthe-et-Moselle et la Moselle. En outre, la circonscription bénéficie depuis 2023 d'un groupe de sécurité de proximité très efficace, qui devrait encore monter en puissance dans les prochains mois.

Enfin, la ville de Mont-Saint-Martin relève d'une circonscription de police nationale dotée de 107 agents et d'une direction interdépartementale de la police nationale qui s'appuie sur 1 090 agents, dont plus de 200 sont affectés aux unités départementales et interdépartementales capables d'intervenir dans tout le territoire du département. Il faut aussi prendre en considération ces moyens dans l'appréhension globale de la situation.

Je ne doute pas que vous connaissez l'engagement de la police, dont je salue la mobilisation. J'espère que vous mesurerez également celui du gouvernement. Je tiens à souligner le caractère encourageant des résultats obtenus par la police nationale dans cette commune, qu'éclairent plusieurs statistiques. Ainsi, les atteintes aux biens connaissent un recul important, passant de 489 faits en 2019 à 325 en 2024. C'est notamment le cas des cambriolages, qui passent de 34 à 26 faits au cours de la même période. Face au trafic de stupéfiants, les chiffres témoignent d'un engagement fort des policiers : huit trafics ont par exemple été démantelés l'an dernier, contre un ou deux par an de 2019 à 2022.

Je le redis : nous connaissons parfaitement la demande que vous exprimez de créer une BAC. La réponse, qui ne devrait guère tarder, vous sera livrée lorsque nous aurons achevé son analyse.

Mme la présidente . La parole est à M. Frédéric Weber.

M. Frédéric Weber . Merci, monsieur le ministre, pour votre réponse. J'ai plusieurs fois visité le commissariat concerné et l'effectif de 107 agents que vous évoquez ne correspond pas au chiffre, inférieur à 100, que l'on m'a donné, sans parler des absences dues à des maladies ou à d'autres raisons.

M. François-Noël Buffet, ministre . Ah ?

M. Frédéric Weber . En tout état de cause, la demande des habitants dont je me fais le porte-parole est forte. Il faut y répondre, pas seulement par des mots, mais par des actes.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Weber](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 160

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2025](#)

Réponse publiée le : 19 février 2025, page 1355

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 février 2025](#)